



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 10 448 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le Québec a adopté une cible de réduction de 37,5% de GES et que le secteur qui en émet le plus est celui du transport, avec 41% des émissions produites;

CONSIDÉRANT QUE le Québec dispose d'un budget de \$3,3 milliards pour soutenir son Plan d'action sur les changements climatiques;

CONSIDÉRANT QUE le Plan d'action en électrification des transports a pour objectif l'atteinte de 100 000 véhicules électriques en 2020 et que la politique énergétique 2030 cible 1 million de véhicules électriques au Québec en 2030;

CONSIDÉRANT QU'il y a 21 812 véhicules électriques au Québec;

CONSIDÉRANT QUE le nombre de bornes rapides déployées par le Circuit électrique n'est que d'une centaine, que des délais d'attente sont déjà présents et que le rythme des déploiements est à la baisse;

CONSIDÉRANT QUE la présence et la disponibilité des infrastructures de recharge sont des éléments cruciaux pour accélérer la croissance des ventes de véhicules électriques;

CONSIDÉRANT QUE l'entrée en vigueur de la norme véhicules zéro émission en 2018 provoquera une augmentation des ventes de véhicules électriques, créant ainsi une forte pression sur l'infrastructure de recharge rapide actuelle;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil consultatif sur l'économie et l'innovation a recommandé au gouvernement d'ajouter rapidement plus de 2000 bornes de recharge rapide au Québec;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de déployer 2000 bornes de recharge rapide d'ici 2020 et que ces bornes soient considérées à titre d'infrastructures routières pour être financées par les paliers de gouvernements.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Sylvain Gaudreault
Député de Jonquière

12-03-2018
Date de signature de l'extrait